



PIED-ONG

Rapport annuel 2020

Table des matières

Glossaire.....	3
I-INTRODUCTION	4
II- PRESENTATION GENERALE DE PIED-ONG	5
Quelques chiffres et photos illustratives des actions menées au cours de l'année 2020.....	5
1. Nos fondamentaux... ..	6
2. Nos valeurs.....	6
SITUATION ET CONTEXTE GENERAL	6
NOS PROGRAMMES	7
Projets/initiative/Stratégie	7
ACTIVITES REALISEES EN 2020	8
PROGRAMME 1: PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT ET DE LA FEMME	8
I- Les actions de négociation et de mobilisation sociale du projet.....	8
II- Les actions de prévention.....	8
A)- la mise en place /redynamisation des structures communautaires au niveau des villages	8
B)- Le renforcement des capacités de structures communautaires installées dans les villages	9
C)- Appui à la scolarisation et le maintien des enfants dans le système scolaire	10
D-Accompagnement des groupements de femmes/jeunes vulnérables pour l'amélioration de leurs revenus.	11
PROGRAMME2 : APPUI A L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	11
A)- Accompagnement de l'Administration scolaire dans la gestion de la vie scolaire	11
B)-Le renforcement des capacités et l'accompagnement des acteurs sur la gouvernance et la gestion de la vie scolaire.	12
1- Formation des enseignants, des animateurs d'Etude (AE) et des responsables d'établissements (directeur, censeur, surveillant général) sur l'égalité de genre, l'éducation inclusive et les mesures alternatives aux châtimets corporels	12
2- Mise en place et accompagnement de 141 GE dans les villages cibles du projet	12
3- Organisations de séances trimestrielles/Semestrielle de concertations parents-enseignants-élèves sur les rendements scolaires et la sécurité à l'école.....	12
4- Organisation de visites d'échanges inter-collèges et interdépartementales sur la cogestion des établissements	13
PROGRAMME TRANSVERSAL	13
A-Prise en charge et réinsertion socioprofessionnelle des jeunes victimes de traite/exploitation»	13
B- Suivi des activités des projets.....	13
PRINCIPAUX RESULTAT OBTENUS	14
La participation de PIED-ONG aux réunions, ateliers et conférences	14
I : Appui à l'organisation des rencontres périodiques avec les cellules communales de protection des enfants	14
II : La participation de PIED-ONG aux réunions, ateliers de formation des structures partenaires de protection	14
La gestion des ressources mobilisées au cours de l'année 2020.....	15
Les difficultés rencontrées au cours de la mise en œuvre des actions	15
Perspectives de PIED-ONG pour l'année 2021	15
Quelques effets encourageants	15
Cas de Bonnes Pratiques	15
Nos remerciements	15
Conclusion.....	15

Glossaire

Cigle/Abréviation	Définition
PIED	Programme d'Insertion des Enfants Déshérités
AFD	Agence française de Développement
MESTFP	Ministère de l'Enseignement Secondaire Technique et de la Formation professionnelle
FFL	FONDATION FOLLEREAU LUXEMBOURG
CLTE	Comité local de Lutte Contre la Traite des Enfants
PF	Point Focal
GF	Groupement de Femme
RP	Responsable du Projet
GS	Gouvernement Scolaire
APE	Association des Parents d'Elèves
AME	Association des Mères d'Enfant
EAE	Espace Ami des Enfants
AVEC	Association Villageoise d'Epargne et de Crédit
EPP	Ecole Primaire Publique
PAESB	Projet d'Appui à l'Enseignement Secondaire au Bénin
PAEFE	Programme d'Appui à l'Education t à la Formation des Enfants
PDE	Projet de Développement de l'Ecole
CP	Contrat de Performance
MDSC	Maison de la Société Civile
FODDEB	Forum des Organisations de Défense des Droits de l'Enfant au Bénin
ResPESD	Réseau de Protection des Enfants en Situation Difficile
CPC	Cellule de Participation Citoyenne

I-INTRODUCTION

L'année 2020 a été marquée au sein du **Programme d'Insertion des Enfants Déshérités (PIED-ONG)** par la mise en œuvre des actions relatives aux projets/programmes entrant dans le cadre de *l'amélioration des conditions de vie des enfants en situation difficile à travers la promotion des droits de l'enfant et l'éveil de conscience des parents notamment les femmes*. Ces actions ont été développées dans les domaines de la protection et la promotion des droits de l'enfant, de la femme et de l'éducation. Conduite par une équipe technique et administrative, l'exécution de ces différents programmes a été assurée par l'appui financier et technique des différents partenaires. Ainsi, les actions menées dans le domaine de la protection et de la promotion des droits de l'enfant et de la femme ont reçu l'appui technique et financier de la **FONDATION FOLLEREAU LUXEMBOURG**, de **CARE International Bénin-Togo** et de **l'UNICEF** à travers l'exécution respective du «projet d'appui aux communautés pour l'amélioration de la prise en charge des enfants à risque et victimes de la traite dans le Nord-Bénin», du projet KO HATKI (droit des enfants) et le Projet de Soutien Psychosociale aux Enfants (PSPE). Ces actions ont été développées dans les communes de Djougou, Bassila, Ouaké, N'dali, Nikki, Pèrèrè, Sinendé, Kalalé, Bembèrèkè, Tchaourou et Parakou. Par contre, les actions menées dans le domaine de l'éducation ont été cofinancées par **l'Agence Française de Développement (AFD)** et **PLAN International Bénin (PIB)** et mises en œuvre dans les communes de Djougou, Ouaké, Copargo dans la Donga et Kouandé, Pehunco, Kérou, Natitiongou, Toukountouna, Boukoumbé, Matéri, Cobly et Tanguiéta dans l'Atacora.

Le présent rapport rend compte des activités réalisées, ressort les résultats obtenus, les difficultés rencontrées en 2020 et les perspectives envisagées pour le compte de l'année 2021.



PIED-ONG EN PLEINE REVUE ANNUELLE

II- PRESENTATION GENERALE DE PIED-ONG

Quelques chiffres et photos illustratives des actions menées au cours de l'année 2020

En 2020, au Nord-Bénin, PIED-ONG a impacté directement et indirectement **868.098** personnes âgées de 07 à 60 ans à travers 04 initiatives des programmes de protection et de la promotion des droits de l'enfant et de la femme, d'appui à l'éducation et celui de la prise en charge psychosociale des enfants.



Formation des structures organisées sur le plaidoyer dans le



Animation des structures organisées d'enfant à Nikki



Séance d'animation avec les Structures organisées d'enfant à Parakou



Cérémonie de remise officielle des kits scolaire aux enfants vulnérable (Djougou)



Le groupement de femme de Sassènè en activité de fabrication de gari (Djougou)



Remise symbolique du matériel et équipement à l'enfant vulnérable en fin de formation professionnelle

1. Nos fondamentaux...

- **Notre vision** : une société où tous les enfants jouissent des mêmes droits à travers la promotion des droits de l'enfant et l'égalité de chance à tous les enfants, en construisant une jeunesse épanouie et promouvant l'autonomisation des femmes vulnérables.
- **Notre Mission** : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des enfants en situation difficile à travers la promotion et la protection des droits de l'enfant et l'éveil de conscience des parents notamment les femmes à travers le soutien aux enfants et femmes victimes de traite, aux familles et aux communautés vulnérables. Le professionnalisme développé et l'expérience font de PIED-ONG une force pour réaliser des innovations au sein des communautés à travers la responsabilisation, le plaidoyer participatif à l'endroit des autorités politiques et traditionnelles puis à l'accompagnement des cibles dans une égalité tendant vers la performance

2. Nos valeurs

- **Respect** : Nous respectons la dignité, la qualité et la responsabilité des participants, des partenaires, des donateurs et des collaborateurs.
- **L'intégrité** : Nous prônons la cohérence, la logique dans nos actions avec honnêteté et transparence. Nous assumons collectivement et individuellement les responsabilités de nos actions.
- **Engagement** : Nous travaillons en parfaite harmonie avec efficacité pour l'intérêt général des communautés.
- **Excellence**: Nous faisons une autoévaluation pour relever nos faiblesses, corriger le tir afin d'atteindre le plus haut niveau possible de performance
-

SITUATION ET CONTEXTE GENERAL

Pays : Bénin

02 programmes:

Programme 1 : Protection et promotion des droits de l'enfant et de la femme

Programme 2 : Appui à l'Enseignement Secondaire

04 initiatives:

Initiative 1 : Appui à l'amélioration de la prise en charge des enfants à risque et victimes de traite ou d'exploitation

Initiative 2 : Lutte contre le trafic, l'exploitation des enfants et les violences faites aux filles et femmes

Initiative 3 : Appui à l'amélioration des résultats et des performances scolaires

Initiative 4 : Soutien psychosociale aux enfants vulnérables

03 Départements : Atacora, Donga, Borgou

22 Communes d'intervention : Djougou, Bassila, Copargo, Ouaké, Bembéréké, Matéri, Natitingou, Toukountouna, Boukoubé, Cibly, Tanguiéta, kouandé, Kérou, Pehunco, Parakou, Nikki, N'dali, Pèrèrè, Kalalé, Sinendé, Bembèrèkè, Tchaourou

Personnes touchées: 868.098 âgés de 07 à 60 ans composées de:

- **289.366 femmes** de 28 à 45 ans, analphabètes, ménagères, ayant très peu accès à l'information et à la formation
- **502.134 enfants dont 2.449 filles** victimes ou exposée à la traite, l'exploitation, scolarisés, non scolarisés ou déscolarisés, orphelins âgés de de 07 à 17 ans
- **68.307 jeunes** âgés de 17 à 24 ans orphelins, déscolarisés ou non scolarisés vivants avec des familles très

Budget annuel en F CFA : **178 784 189**

Staff : 33 personnes dont 20 femmes

Principaux bailleurs : FONDATION FOLLEREAU LUXEMBOURG (FFL), CARE International Bénin/Togo/ Union Euronéenne. UNICEF. PLAN International Bénin.

Principaux partenaires : Les centres de promotions sociales, les conseils communaux et les Maires des communes d'intervention, les collectifs des artisans, le centre de formation professionnelle de Sérrou, les autres organisations de la société civile (OSC) de la place, les radios communautaires, la Police républicaine, l'Administration scolaire, l'Association des Parents d'Elèves, la Direction Départementale de l'agriculture (DDEAP), le Tribunal de Djougou, l'ordre de Malte de Djougou, le Consulat du Bénin à Ibadan.

Ministères partenaires : Ministère des Enseignements Maternels et Primaires, Ministère de l'intérieur et de la sécurité publique, Ministère des affaires sociales et de la micro-finance, Ministère de la Justice et de la législation, Ministère de la santé publique, Ministère de l'Enseignement Secondaire, Technique et de la Formation professionnelle.

NOS PROGRAMMES

Projets/initiative/Stratégie

PROGRAMME 1 : PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT ET DE LA FEMME»

- Projet d'appui aux communautés pour l'amélioration de la prise en charge des enfants à risque et victimes de traite dans le Nord-Bénin
- Projet KO HATCHI (droits des enfants)
- Projet de Soutien Psychosocial aux Enfants du département du Borgou face à la COVID-19 (PSPE)

PROGRAMME 2 : APPUI A L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE »

- Projet d'Appui à l'Enseignement Secondaire au Bénin (PAESB)

PROGRAMME TRANSVERSAL

- Prise en charge et réinsertion socioprofessionnelle des jeunes vulnérables
- Suivi-évaluation des activités des projets

PROGRAMME 1: PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT ET DE LA FEMME

L'exécution de ce programme s'est traduite par la mise en œuvre des actions de défense, de promotion des droits de l'enfant et de protection contre les violences faites aux filles et aux femmes. Trois (03) projets ont concerné ce programme mis en œuvre dans les communes de Djougou, Bassila, Ouaké, N'dali, Nikki, Pèrèrè, Sinendé, Kalalé, Bembèrèkè, Tchaourou et Parakou. Il s'agit respectivement du **projet d'appui aux communautés pour l'amélioration de la prise en charge des enfants à risque et victime de traite dans le Nord-Bénin** sous financement de la FONDATION FOLLEREAU LUXEMBOURG, du Projet **KO-HATCHI** (droits des enfants) appuyé par CARE International Bénin-Togo et le **Projet de Soutien Psychosocial aux Enfants** du Département du Borgou face à la COVID-19 financé par l'UNICEF.

I- Les actions de négociation et de mobilisation sociale du projet

Elles se sont déroulées dans 10 villages des communes de Djougou et Ouaké dans le cadre de la mise en œuvre du projet KO HATCH (droit des enfants) financé par CARE International Bénin-Togo/Union Européenne. Il s'agit des villages de Soubroukou, Goumbakou, Pélébina, Dendougou, Danogou dans la commune de Djougou et Alayomdè, Komdè, N'Djakada, Awanla, et Kim-Kim dans celle de Ouaké. Ces actions ont été réalisées à travers l'organisation des prises de contact avec les autorités communales/locales. Ainsi, 11 prises de contact ont été réalisées dont 02 avec les autorités communales de Djougou et Ouaké et 09 avec les chefs d'Arrondissements de Djougou I et III, de Pélébina, Barei, Sèmèrè 1 et 2, komdè et de Ouaké centre afin de susciter leur adhésion et leur accompagnement dans la mise en œuvre de ce projet. En outre, 10 autres prises de contact ont été également réalisées avec les autorités villageoises (élus locaux, sages, notables, jeunes et femmes leaders) des 10 villages d'intervention du projet. Par ailleurs, 10 Assemblées Générales d'information et de présentation de projet ont été réalisées à raison d'01 Assemblée Générale par village à l'endroit des femmes, des sages, des jeunes, des leaders religieux et traditionnelles soit au total **8.619** personnes touchées au cours de ces séances.

Pour le compte du **Projet de Soutien psychosocial aux Enfants** dans le département du Borgou, une rencontre de prise de contact et de présentation du projet au Directeur Départemental des Affaires Sociales et de la Micro-finance



du Borgou a été réalisée afin de permettre à l'autorité en charge de la protection dans le département de comprendre les actions à mettre en œuvre sur le terrain, les responsabilités et rôle des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet. Le même exercice a été aussi fait en direction des Chefs CPS, les autorités communales, les Directeurs Départementaux de la police, du travail et d'autres organisations non gouvernementales de protection travaillant dans le département. Ainsi, 27 autorités communales y compris les chefs d'arrondissement et de quartier, 18 cadres des

Centres de Promotion sociale, les directions départementales impliquées dans la protection des enfants (Police républicaine, des enseignements, de la Fonction publique) ont été mobilisées autour de ce projet.

II- Les actions de prévention

A)- la mise en place /redynamisation des structures communautaires au niveau des villages

30 membres de 10 points focaux à raison de 05 membres par point focal ont été redynamisés, 77 membres de 10 catalyseurs (55 femmes) et 98 femmes (Fafawa) ont été mis en place pour faciliter l'acquisition des actes de naissances en souffrances aux communautés et assurer la veille communautaire dans 10 villages des communes de Djougou et Ouaké dans le cadre du projet KO HATCHI.

Par ailleurs, 30 anciens membres de 10 « Comités locaux de Lutte Contre la Traite des Enfants » et 30 membres des clubs d'enfants installés et formés en 2019 ont été redynamisés afin de poursuivre la conduite de la veille communautaire et scolaire dans les villages et écoles d'intervention dans le cadre du projet d'appui aux communautés pour l'amélioration de la pris en charge des enfants à risque et victimes de traite dans le Nord-Bénin dans 05 villages des communes de Djougou et Bassila. Quant aux 05 anciens groupements de femmes mis en place et formés en 2019

et dotés de matériel et équipement, ils ont bénéficié d'appui conseil/technique pour la poursuite de leurs activités génératrices de revenu et la conduite du dialogue avec les enfants surtout des filles sur la santé sexuelle et reproductive puis sur le maintien des enfants dans le système scolaire.

Pour le compte du Projet de Soutien Psychosocial aux Enfants (PSPE), 09 «Espaces Amis des Enfants» ont été créés, aménagés et équipés en matériels ludiques au niveau des 09 CPS du Borgou. Cette approche a permis de toucher 3122 enfants dont 1415 filles autour des jeux développés au niveau de ces espaces. L'animation de ces espaces à travers l'observation a permis d'identifier 598 enfants dont 297 filles vulnérables avec 21 enfants dont 5 filles vivants avec un handicap afin de procéder à leur prise en charge par les CPS. L'objectif visé par cette initiative est de réduire les conséquences liées à la covid-19 sur les enfants notamment l'exploitation et les abus sexuels.

Point des enfants pris en charge et Parents accompagnés

Communes	Nombre d'enfant pris en charge			Nombre de parent orienté			Nombre de parent accompagné			Nombre de parents ayant participé aux séances		
	G	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Nikki	12	14	26	08	10	18	11	12	23	31	48	79
Kalalé	11	11	22	10	14	24	08	12	20	33	72	105
Pèrèrè	10	06	16	05	09	14	06	04	10	53	53	106
Sinendé	19	24	43	01	01	02	00	00	00	24	44	68
Bembérékè	21	14	35	00	00	00	00	00	00	08	37	45
N'Dali	13	17	30	01	01	02	00	03	03	09	46	55
Parakou 1	00	10	10	00	08	08	00	15	15	04	38	42
Parakou 2	09	09	18	00	03	03	01	04	05	08	30	38
Tchaourou	02	04	06	01	03	04	04	08	12	06	15	21
Total	97	109	206	26	49	75	30	58	88	176	383	559

B)- Le renforcement des capacités de structures communautaires installées dans les villages

Le renforcement des capacités des structures communautaires s'est traduit par la formations/recyclages et l'appui technique/conseil dans la mise en œuvre de leur plan d'action.

• Formations/recyclages des structures communautaires.

Après leur mise en place, les 77 membres des 10 catalyseurs dont 55 femmes et 98 hommes (Fafawa) ont été formés respectivement sur la conduite des actions sociales SAA, d'épargne et du crédit dans le cadre du projet KO HATCHI soit au total 175 personnes touchées dont 153 femmes. Pour le compte du projet de Soutien Psychosocial aux Enfants (PSPE) mis en œuvre dans le Borgou, 03 superviseurs, 18 volontaires des 09 Espaces Amis des Enfants et 09 chargés de protection des CPS (EAE) ont bénéficiés des séances de renforcement des capacités en collaboration avec la Chargée de Protection de la Direction Départementale du Borgou) sur la gestion et l'animation des espaces sûrs, les stratégies de mobilisation des enfants, le rôle des parents puis sur la sensibilisation des enfants sur la COVID 19.

Aussi, les structures organisées des enfants dont entre autres les clubs scolaires, des gouvernements scolaires installés dans les écoles primaires ou les collèges d'enseignement générales, des représentants des Associations Enfants et Jeunes Travailleurs (AEJT), quelques associations d'apprentis, des représentants d'ANACEB dans les communes du département ont été identifiées pour conduire les actions de plaidoyers. Ainsi, 135 enfants de ces structures organisées dont 81 filles ont suivi en français facile la présentation des informations sur la COVID-19, ses conséquences sur le droit des enfants, l'exploitation et les abus découlant de la COVID 19. Les échanges ont permis de revenir sur le rôle et la mission qu'ils ont à jouer dans ce processus en matière de veille citoyenne, de sensibilisation et de la conduite des actions de plaidoyer à l'endroit des autorités communales.

Par ailleurs, les autres actions de renforcement des capacités ont porté sur la formation du personnel de PIED-ONG. Elles ont permis d'améliorer les connaissances du personnel sur l'exploitation et abus sexuel, de la révision de la politique de l'exploitation et de conduite du personnel sur l'exploitation et abus sexuel. Il faut signaler qu'en dehors de l'organisation des ateliers de formations des différents acteurs, deux autres ateliers ont été également réalisés. Ainsi, après le démarrage des animations au niveau des Espaces amis des enfants, ceux-ci ont été soumis aux activités de dessins qui ont permis de sélectionner les meilleurs dessins pour l'organisation de l'atelier départemental qui s'est tenu à Parakou avec l'appui des jeunes professionnels



graphistes illustrateurs de l'ESMA du SOS Village d'Enfants d'Abomey-Calavi. 1 enfant sur 30 ayant composé au niveau de chacun des 9 espaces amis des enfants a été retenu ; 2 filles des espaces amis des enfants de Parakou 2 ont permis de ramener à 11 enfants dont 2 filles pour participer à l'atelier départemental de réalisation de la maquette pour la brochure d'information et de la sensibilisation de leurs pairs et parents sur la COVID 19 et ses conséquences sur le droit des enfants. Ce qui a permis de réaliser 640 brochures de sensibilisation. Le deuxième atelier s'est traduit par la capitalisation des bonnes pratiques et de l'élaboration du guide d'animation qui a regroupé les Volontaires communautaires, les Chargés de Protection des CPS, les superviseurs et l'équipe de PIED-ONG en présence des représentants de l'UNICEF au Bureau de Parakou.

- **L'organisation des séances de sensibilisation/causeries éducatives/plaidoyers**

La tenue de ces séances s'est traduite par la participation de PIED-ONG à l'organisation des journées statutaires telle



que la Journée de l'Enfant Africain (JEA) et la Journée Internationale de la femme (JIF). L'organisation de ces séances ont permis d'améliorer les connaissances des communautés sur les textes qui protègent les enfants, les femmes contre le trafic, l'exploitation économique/sexuelle et les violences faites aux filles et aux femmes. A l'issue de ces séances, 1158 personnes dont 577 femmes ont été touchées. 05

séances grand public, 60 séances de causeries éducatives, et 367 séances de sensibilisations réflexives ont été organisées par les structures communautaires avec l'appui des animateurs. Les généralités sur le code de l'enfant, les violences basées sur le genre, la conduite du dialogue communautaire autour du droit de l'enfant, aux manifestations de la traite et la prise en charge des victimes de traites sont autant des thématiques qui ont été développées avec les communautés des communes de Djougou, Ouaké et Bassila à l'aide des fiches d'animation. Il a été également organisé des séances de sensibilisation dans les écoles, collèges et ateliers d'apprentissage par les enfants des structures organisée dans le département du Borgou. Signalons que les séances de plaidoyers ont été aussi réalisées par ces mêmes enfants à l'endroit des autorités communales dudit département. Ces différentes séances ont permis de toucher globalement **18.300 personnes dont 11.172 femmes**.

- **La réalisation des émissions radiophoniques**

Au cours de l'année 2020, vingt (20) émissions radiophoniques ont été réalisées au niveau des radios communautaires de Djougou, Bassila et Ouaké en collaboration avec les personnes ressources comme les CPS, les représentants des structures villageoises et les enseignants au niveau des villages. Ces émissions réalisées en langues locales dendi, yom, lokpa, foodo, koura, Ani, cotocoli, et aussi en français ont permis de sensibiliser davantage les communautés sur les droits de l'enfant, les violences faites aux filles et aux femmes, la santé sexuelle et reproductive, le trafic et l'exploitation économique des enfants ainsi que les violences faites aux filles et aux femmes.

Dans le Borgou, 32 émissions ont été réalisées lors de la formation des représentants des structures organisées des enfants, des émissions de sensibilisation sur la COVID 19 et ses conséquences sur le droit des enfants animées par les enfants au niveau des radios Nonsina de bembérékè, Sutidera de Nikki et Arzèkè de Parakou et la radio ORTB de Parakou en français et dans les langues Bariba et peulh. Il faut noter que 16 couvertures médiatiques ont été aussi réalisées dans le cadre des activités du projet PSPE. Au total, **472.254 personnes** ont été touchées lors de ces émissions et couvertures.

C)- Appui à la scolarisation et le maintien des enfants dans le système scolaire

a- Création et équipement des espaces enfance dans les villages

Les 02 espaces enfances créés en 2019 et dotés de mobiliers et des matériels ludiques dans 02 villages de de la communes de Bassila pour la préscolarisation des enfants de 03 à 05 ans ont fait l'objet de suivi périodiques par les animateurs, par les animateurs et les Associations des Mères et les CLTE au cours de l'années 2020 pour assurer le service continu des activités au sein de ces espaces enfances. Ces suivis ont permis de constater que sur un effectif de 75 enfant préscolarisés en 2019, 14 ont été envoyés au CI en 2020. Ce qui porte le nombre d'enfant présent dans ces deux espaces enfances à 54 car le nouveau recrutement se fera en 2021. Par ailleurs, 19 parents des 75 enfants ne disposant pas d'acte de naissance ont reçu des orientations pour l'acquisition ou l'établissement des jugements supplétifs à leurs enfants.

b- Dotation de kits scolaire aux enfants vulnérables identifiés

200 enfants vulnérables dont 90 filles identifiés dans les 05 villages d'intervention ont bénéficié de kits scolaires pour la rentrée scolaire 2020-2021. Les 200 enfants ayant bénéficié de kits scolaires au cours du 3^{ème} trimestre de l'année 2020 ont fait l'objet de suivi périodique par les animateurs et les CLTE. Ce suivi a révélé que 100 % de ces derniers ont régulièrement pris part aux différentes évaluations organisées au cours de l'année et passent en classe supérieure.

Tableau statistique par école et par sexe des enfants bénéficiaires des kits scolaire

N°	EPP	Niveau d'étude				Sexe		Total
		CE1	CE2	CM1	CM2	Fille	Garçon	
1	Kaouté	13	19	00	08	16	22	40
2	Tchimbéri	09	12	07	12	24	16	40
3	Kpayèroun	14	12	11	02	16	23	39
4	Sasséné	15	09	17	00	12	29	41
5	Sétomsi	16	12	07	05	18	22	40
Total		67	64	42	27	86	114	200

D-Accompagnement des groupements de femmes/jeunes vulnérables pour l'amélioration de leurs revenus.

Dans les soucis de prévenir le phénomène de la traite des enfants, des initiatives d'accompagnement ont été développées à l'endroit des communautés notamment des femmes et des jeunes. Ainsi, 145 femmes de 05 groupements formés et dotés de matériels et équipements de transformation des produits agricole ont exercé régulièrement leurs activités génératrices de revenu. Ainsi, l'augmentation de leur pouvoir économique grâce à l'amélioration de leur revenu a favorisé une meilleure prise en charge des enfants au sein des ménages et leur maintien dans le système scolaire. Les principaux résultats des activités de ces groupements se présentent comme suit :

Villages	Nom du GF	Effectif	Activité du GF	Solde en caisse	Solde en Bank	Montant total
Kaouté	Nokoudouma	24	Transformation du manioc en gari	223 000	133 000	356 000
Tchimbéri	Bizanda-Bodé	33	Fabrication du savon	256 000	130 000	386 000
Sasséné	Tassama	25	Transformation du manioc en gari	193 000	100 000	293 000
Kpayèroun	Non-gnira	58	Transformation des céréales en farine et amidon	198.000	00	198 000
Total		110	-	870 000	363 000	1 233 000

PROGRAMME2 : APPUI A L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Les actions entreprises dans ce programme sont relatives à la mise en œuvre du « **Projet d'Appui à l'Enseignement Secondaire au Bénin** » cofinancé par l'Agence Française de Développement (AFD) et **PLAN International Bénin** (PIB) en partenariat avec le Ministère de l'Enseignement Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle (MESTFP). Démarré en Juillet 2019, ce projet a pris fin le 31 Décembre 2020. Il est intervenu dans 141 collèges des départements de l'Atacora et la Donga avec pour objectif d'améliorer la gestion participative de la vie scolaire. Les actions menées ont tourné autour des activités de redynamisations et d'accompagnement des différents acteurs de la vie scolaire. Elles se présentent comme suit :

A)- Accompagnement de l'Administration scolaire dans la gestion de la vie scolaire

Démarré en 2019, cette action s'est poursuivie en 2020 à travers la mobilisation des représentants des Associations des Parents/Mères d'Elèves (APE/AME), les apprenants, les Chefs villages et les personnes ressources pour la tenue des rencontres d'évaluation à mi-parcours des Projet de Développement de l'Ecole (PDE) et des Contrat de Performances (CP). Ces rencontres ont permis d'autoévaluer le niveau d'implication de chaque acteur dans la gestion de la vie scolaire dans la perspective d'améliorer les performances des établissements. Ainsi, **1.551** personnes dont 282 femmes ont été mobilisées au bout de 141 rencontres d'évaluation à mi-parcours des PDE/CP.

B)-Le renforcement des capacités et l'accompagnement des acteurs sur la gouvernance et la gestion de la vie scolaire.

1- Formation des enseignants, des Animateurs d'Etude (AE) et des responsables d'établissements (directeur, censeur, surveillant général) sur l'égalité de genre, l'éducation inclusive et les mesures alternatives aux châtiments corporels

Initialement prévue pour prendre en compte les Animateurs d'Etude (AE), les Censeurs et les Surveillants Généraux,



cette formation s'est limitée seulement aux Chefs d'Etablissement. Ainsi, les capacités de 141 Chefs d'Etablissement ont été renforcées sur l'égalité de genre et l'éducation inclusive. Cette formation conduite par les Chef Service du personnel de la DDESTFP de l'Atacora et la Donga, s'est déroulée au cours du mois de Juin 2020. Au cours de ces ateliers, il a été fait le bilan à mi-parcours du PDE et des Contrats de performance. A l'issue de ce bilan, on retient que 85% des chefs d'établissement n'ont pas atteint les objectifs fixés dans leurs contrat de performances. Les raisons évoquées pour cette contre-performance sont relatives à la persistance des abandons, du déploiement tardif des aspirants dans les collèges, de la qualité de certains aspirants, le manque de suivi des parents des apprenants, les mauvaises conditions de vie des apprenants et les pesanteurs socio-culturelles. Tous ces facteurs ont eu une influence négative dans la mise en œuvre du contrat de performance.

2- Mise en place et accompagnement de 141 GE dans les villages cibles du projet

Dans la dynamique de mobilisation des différents acteurs autour des collèges, les femmes appartenant à des



groupements d'Épargne ont été ciblés comme acteurs importants dans l'accompagnement des apprenants notamment les filles dans les collèges. C'est ainsi que 141 GE ont été mobilisés pour le compte des 141 collèges d'intervention à raison d'un GE par collège. Après leur identification et leur mise à disposition des collèges, les secrétaires de ces GE ont bénéficié d'une session de formation de 02 jours assurée par les animateurs. Au cours de ces séances, chaque GE a expliqué son mode de fonctionnement. Ce qui a permis dans un premier temps de faire le partage d'expérience car tous les GE identifiés n'ont pas le même mode de fonctionnement. Ensuite, il a été également amené les GE à instaurer une caisse de l'éducation au sein de leur groupement. Cette initiative éprouvée par tous les participants permettra aux membres de chaque GE de prendre en charge les besoins fondamentaux des apprenants notamment les filles pour leur maintien dans le système scolaire. Cette formation a été assortie d'un un plan d'action dont la restitution a été faite par les secrétaires aux autres membres des GE.

3- Organisations de séances trimestrielles/Semestrielle de concertations parents-enseignants-élèves sur les rendements scolaires et la sécurité à l'école

Au cours de la mise en œuvre du projet, des réunions trimestrielles et semestrielles ont été périodiquement organisé avec les communautés, les élus locaux, les enseignants, les membres de l'Administration scolaires, des GE et des Gouvernements scolaire dans chacun des 141 collèges d'intervention. Au total, 423 réunions trimestrielles et 282 réunions semestrielles ont été organisées et ont connu la participation de 3102 personnes dont 987 femmes. Ces rencontres ont permis d'apprécier avec les communautés les performances des collèges, d'autoévaluer chaque acteur intervenant dans la gestion de la vie scolaire afin de prendre des décisions pour l'amélioration. Lors de l'analyse des performances scolaires, certaines difficultés qui ont entravé l'atteinte des objectifs fixés par les collèges ont été relevées. Il s'agit entre autre de:

- la persistance des abandons,
- du déploiement tardif des aspirants dans les collèges,
- de la qualité de certains aspirants,
- le manque de suivi des parents des apprenants,
- les mauvaises conditions de vie des apprenants et les pesanteurs socio-culturelles.

En termes d'approche de solutions, il est préconisé le renforcement des séances de sensibilisation et de conscientisation des parents et des apprenants, l'organisation des cours de renforcement et des TD aux apprenants, appliquer rigoureusement les textes qui régissent le fonctionnement des collèges.

4- Organisation de visites d'échanges inter-collèges et interdépartementales sur la cogestion des établissements

Le 26 Juin 2020 s'est tenue un atelier d'échange avec les collèges ayant reçu les lettres de félicitation de la part du gouvernement pour les examens du BEPC et BAC. Cette rencontre a eu lieu au centre saint Ambroise de Djougou. Au cours de cet atelier, le partage d'expérience a été au cœur des débats.

PROGRAMME TRANSVERSAL

A-Prise en charge et réinsertion socioprofessionnelle des jeunes victimes de traite/exploitation»

Le système de protection des enfants victimes de traites, de maltraitance ou d'exploitation au niveau de PIED-ONG se traduit par l'accueil, l'écoute et la prise en charge psychosociale de l'enfant en collaboration avec d'autres acteurs de protection gouvernemental et non gouvernemental.

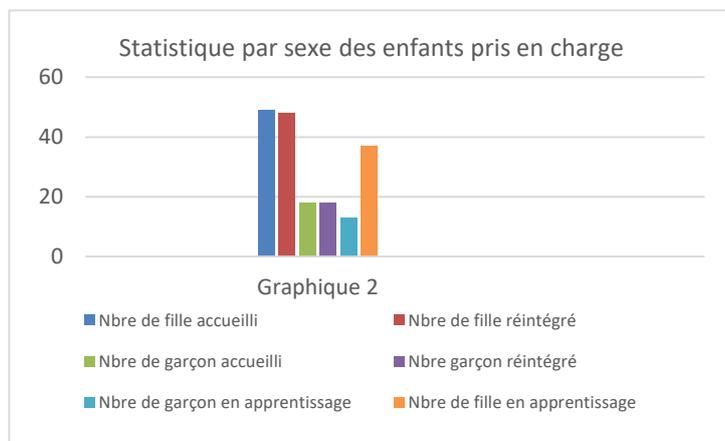
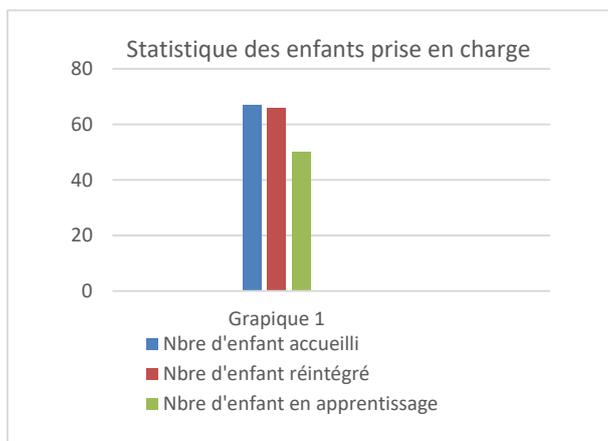
- **Les actions d'assistances et de prise en charge des enfants victimes de traites ou de violences**

Au cours de l'année 2020, 67 enfants âgés de 08 à 17ans dont 49 filles victimes de traite ont été accueillis et ont bénéficié de la prise en charge sanitaire, juridique, alimentaire, d'hébergement puis d'un accompagnement pour l'élaboration de leurs projets de vie; 66 sur les 67 accueillis sont réintégréés en famille après la recherche des parents. La seule fille dont la recherche des parents n'a pas encore aboutir séjourne encore au centre.

- **Insertion en apprentissage des survivants accueillis**

Cette action se traduit par l'accompagnement aux survivants dans l'élaboration de leur projet de vie en collaboration avec les enfants et leurs parents. Ainsi, 50 enfants dont 37 filles des 66 réintégréés en familles et âgés de 14 ans et plus victimes de traite ou d'exploitation ont été réinscrits en apprentissage dans divers corps de métiers (couture, soudure, tissage, mécanique, coiffure...).

Par ailleurs, 16 survivantes âgées de moins de 14 ans ont été réinscrites à l'école avec un accompagnement en kits scolaire.



- **Installation des survivants en fin d'apprentissage**

Dans la perspective d'achever le processus d'accompagnement socioprofessionnelle des enfants victimes de traites accueillis, un système d'appui à l'installation des enfants en fin d'apprentissage a été développé au niveau de PIED-ONG. Ainsi, au cours de l'année 2020, 25 enfants dont 08 garçons mis en apprentissage au cours des années antérieures et en fin d'apprentissage en 2020 avec obtention de leur CQM ont été installés et dotés de matériels et équipements dont 12 en couture, 05 en soudure, 03 en mécanique auto/moto, 03 en coiffure et 02 en tissage.



B- Suivi des activités du projet

Le suivi-évaluation des activités des projets au sein de PIED-ONG se traduit d'une part par l'organisation des revues hebdomadaires et mensuels de planification des activités et d'autre part par l'organisation des missions de suivi des activités sur le terrain. Ainsi, au cours de l'année 2020, 09 réunions mensuelles et 37 réunions hebdomadaires ont été organisé avec le personnel de l'ONG. Ces rencontres ont permis d'apprécier le niveau d'atteinte des indicateurs,

d'évaluer les plans d'action des différents projets, relever les difficultés rencontrées et de proposer des mesures correctives. A cela, il faut ajouter l'organisation des missions de suivis sur le terrain pour apprécier le niveau et le respect des stratégies de mise en œuvre des activités, la tenue des documents des projets par les structures communautaires, relever les insuffisances constatés et de proposer des mesures correctives pour l'amélioration de la qualité des interventions.

PRINCIPAUX RESULTAT OBTENUS

Thématique	Bénéficiaires			
	Nombre de structure	Nombre de personne touchée		
		Féminin	Masculin	Total
Mise en place/redynamisation/ formation des comités locaux de lutte contre la traite des enfants	05	10	15	25
Mise en place/redynamisation/ des clubs scolaire	15	30	45	75
Mise en place/redynamisation/ formation des Groupements de femmes	05	150	00	150
Mise en place /Redynamisation des Associations villageoise d'épargne et de crédit (AVEC)	155	3 875	00	3 875
Redynamisation des personnes influente/catalyseur	10	55	22	77
Renforcement des structures communautaires	10	235		331
Création et équipement des espaces amis des enfants	09	883	1 169	2 052
Organisation de séances de sensibilisation grand public	15	11 172	7 121	18 300
Organisation des émissions radiophoniques				472 255
Dotation de kits scolaire aux enfants vulnérables	05	90	110	200
Accompagnement à l'Administration scolaire à l'actualisation des PDE/CP	141	286	1 265	1.551
Accompagnement à la mise en œuvre des plans d'action des gouvernements scalaires	141	423	564	987
Accompagnement la mise en œuvre des plan d'action des Bureau APE/AME	141	423	1 269	1 692
Prise en charge psychosociale des enfants victimes de traite	-	49	18	67
Réinsertion socioprofessionnelle des enfants victimes de traite	-	37	15	50
Dotation et installation des enfants en fin de formation socioprofessionnelle	-	11	01	12
Total général	351	490 085	11 614	501 699

La participation de PIED-ONG aux réunions, ateliers et conférences

PIED-ONG à travers son personnel a participé à plusieurs réunions et ateliers de formation dans le cadre des relations de collaboration avec les structures partenaires intervenant dans la protection des enfants et de la promotion des droits de l'enfant et de la femme.

I : Appui à l'organisation des rencontres périodiques avec les cellules communales de protection des enfants

Au cours de l'année 2020, PIED-ONG a appuyé les cellules communales de coordination, de suivi et de protection des enfants des communes de Djougou et de Bassila dans l'organisation de deux (02) sessions dont une (01) par semestre afin d'analyser la situation des droits de l'enfant dans les communes respectives. Ces séances ont permis à chaque partie prenante de faire le point des activités menées en matière de la protection des enfants et d'établir une corrélation de complémentarité dans la prise en charge des enfants victimes de violences.



II : La participation de PIED-ONG aux réunions, ateliers de formation des structures partenaires de protection

Dans le cadre du renforcement des capacités de son personnel en matière de la protection des droits de l'enfant et de la femme, PIED-ONG a participé au cours de l'année 2020 à plusieurs ateliers de formation organisés par les partenaires tels que **PLAN International Bénin**, **CARE Bénin/Togo**, le **ReSPESD** (Réseau des Structures de Protection des Enfants en Situation Difficile), **FODDEB** (Forum des Organisations de Défenses des droits de l'Enfant au Bénin). Les thématiques abordées au cours de ces différentes rencontres sont relatives aux procédures administratives et financière, d'orientation des partenaires sur la planification des activités des projets et sur la protection des enfants.

Il a également participé aux réunions organisées par la **Mairie et la préfecture de Djougou** portant respectivement sur l'élaboration du Plan du Travail Annuel (PTA) 2021 et la tournée statutaire de reddition de compte aux communautés par le Préfet de la DONGA.

Par ailleurs, élu à la tête du **FODDEB** (Forum des Organisations de Défense des Droits de l'Enfant au Bénin) depuis Octobre 2018, PIED-ONG préside l'organisation des rencontres entre acteurs du Forum. Il est important de préciser la participation de PIED-ONG aux activités relatives à la Cellule de Participation Citoyenne (CPC) en collaboration avec l'ONG ALCRER et Social Watch.

La gestion des ressources mobilisées au cours de l'année 2020

Les ressources financières utilisées par PIED-ONG au cours de l'année 2020 ont été mobilisées auprès des différents partenaires comme la FONDATION FOLLEREAU LUXEMBOURG (FFL), CARE International Bénin/Togo, PLAN International Bénin, L'UNICEF et les ressources propres de PIED-ONG. Ces ressources ont permis d'atteindre les résultats escomptés grâce à une gestion transparente se traduisant par l'élaboration et transmission des rapports financiers et structures budgétaires aux partenaires financiers des différents projets réalisés au cours de l'année pour leur approbation.

Le budget de l'année 2020 pour les actions de PIED-ONG est de **178 784 189 Francs CFA** et se répartit comme suivant:

Nom du partenaire	Montant du financement
FONDATION FOLLEREAU DE LUXEMBOURG	19 556 500
CARE Bénin/Togo/Union Européenne	17 671 798
PLAN International-Bénin	96 765 602
UNICEF	28 797 875
Ressources propre de PIED-ONG	15 992 414
Total	178 784 189

Les charges relatives à la mise en œuvre de ces actions sont relatives au frais opérationnels, aux frais généraux et à l'appui aux initiatives

N°	Rubrique dépenses	Montant	Taux d'exécution
1	Frais opérationnels	139 786 947	86 %
2	Frais généraux	4 799 861	3 %
3	Equipement/ Initiatives	17 022 146	11 %
Total		161 608 954	100 %

Les difficultés rencontrées au cours de la mise en œuvre des actions

La difficulté fondamentale rencontrée au cours de l'année 2020 reste marquée par la pandémie de la COVID-19. Ainsi l'avènement de la Covid-19 a limité les actions de mobilisation des communautés sur le terrain en matière de sensibilisation et de conscientisation de ces dernières sur les droits de l'enfant. La faible participation des enfants (filles et garçons) déscolarisés ou non scolarisés et surtout ceux âgés de 15 à 17ans dans les espaces amis des enfants et l'absence d'eau et d'électricité dans certains espaces

L'éloignement et l'accès difficile des zones de provenance des enfants victimes accueillis ainsi que la non-fiabilité des informations fournies par certaines victimes sont autant de difficultés rencontrées dans la prise en charge des survivants.

L'insuffisance des ressources financières a limité les actions de prise en charge et d'accompagnement socioprofessionnel des victimes accueillis. Ainsi, sur les 40 enfants victimes de traite mis en apprentissage en 2017 et 2018 et en fin de formation avec obtention de leur Certificat de qualification aux métiers, seulement 12 ont bénéficié d'accompagnement à travers la dotation en matériel et équipement pour leur installation.

Perspectives de PIED-ONG pour l'année 2021

Pour le compte de l'année 2021, PIED-ONG envisage poursuivre la collaboration avec les anciens partenaires et développer de nouvelles relations de partenariat avec d'autres bailleurs notamment la Coopération suisse et les Nations Unies.

Les défis à relever sont les suivantes :

- Actualiser le plan stratégique de travail pour la période de 2021-2025 ;
- Améliorer la représentation de la gente féminine au sein de l'institution;
- Formaliser les groupements de femmes ayant bénéficié des appuis pour leur reconnaissance officielle ;
- Poursuivre l'accompagnement des Directeurs d'école dans le processus pour la reconnaissance officielle des espaces enfance créés dans les écoles des villages d'intervention,
- Poursuivre l'implication active des Mairies des communes d'intervention pour le suivi des actions mises en œuvre dans une perspective de transfert de compétence pour la pérennisation des acquis.

Quelques effets encourageants

La mise en œuvre des actions de protection des droits de l'enfant, de la femme, de soutiens psychosocial des enfants, et d'appui à l'Enseignement Secondaire a produit d'effet important au sein des communautés. On note ainsi:

- 60 % des communautés des zones d'intervention ont pris conscience à travers le respect progressif des droits de l'enfant et de la femme par les communautés ;
- L'amélioration à 95% du maintien des enfants dans le système scolaire grâce à la dotation des kits scolaire aux enfants vulnérables dans les zones d'intervention ;
- La stabilisation et l'autonomisation de 12 jeunes/enfants à travers leur dotation en matériels et équipement pour leur installation;
- La matérialisation à 100 % des projets de Développement de l'Ecole (PDE) et Contrat de performance (CP) après la formation de tous les Directeurs des 141 collèges de l'Atacora/Donga ;
- Amélioration à 40% de la participation des femmes dans la gestion des collèges ;
- La concrétisation à 100 % des séances de concertations entre acteurs du système éducatif: les APE/AME les chefs villages et les apprenants d'analyser et de discuter des résultats scolaires, des absences, des abandons et surtout en prenant des engagements et en les traduisant dans l'action.

Cas de Bonnes Pratiques

Les bonnes pratiques observées se traduisent à travers les actions suivantes:

- La préparation et l'accompagnement des enfants dans l'animation des émissions radiophoniques. En effet 32 émissions radiophoniques ont été directement animées par les enfants sur la COVID 19 et ses conséquences sur les droits de l'enfant, la présentation des effets de la participation aux animations de l'espace sur les enfants, et le développement de la stratégie de la veille communautaire ; ceci a non seulement motivé les enfants mais aussi les parents et autres personnes qui ont demandé avoir l'expérience chez eux.
- Le renforcement des capacités et le coaching des structures organisées des enfants a facilité l'expression aux enfants à travers l'animation des séances de sensibilisation puis de parler directement aux autorités communales à travers les séances de plaidoyer ; ce qui a augmenté leur crédibilité auprès des autorités.
- La facilité observée dans le processus d'identification des enfants vulnérables et leur sécurisation à travers les activités ludiques, culturelles et autres au niveau de l'espace. En effet, ce sont les enfants eux-mêmes parfois qui identifient leur camarade et attirent l'attention du volontaire sur ce dernier. (identification des enfants vulnérables par les enfants eux-mêmes)
- La démonstration des compétences sociales, techniques et psychologiques des enfants à travers l'organisation des jeux de compétitions dotées de prix (danses traditionnelles, dessins, Poésies, baby-foot, etc) par les enfants

- La veille citoyenne menée par les apprenants dans les collèges à travers le Gouvernement Scolaire mis en place pour l'amélioration de la qualité des mets servis dans les collèges par les vendeuses, et le suivi de leur état sanitaire.
- La complémentarité entre les structures communautaires hommes et groupement de femmes dans la mise en œuvre de leurs activités.

Nos remerciements

Nous adressons nos sincères remerciements à tous nos partenaires qui nous ont accompagnés dans notre combat pour la protection des droits de l'enfant, de la femme et d'accompagnement des jeunes au cours de l'année 2021.



Conclusion

Les actions mises en œuvre par le **Programme d'Insertion des Enfants Déshérités (PIED-ONG)** au cours de l'année 2020 a permis d'atteindre les résultats escomptés malgré le contexte marqué par la pandémie de la COVID-19.

Ces résultats ont été obtenus grâce à l'appui technique et financier de plusieurs partenaires. Ainsi, le renforcement des capacités et l'accompagnement des structures communautaires mises en place ou redynamisées a facilité la mise en œuvre des actions des différents programmes sur le terrain. La conduite des actions de sensibilisations et des causeries éducatives ont permis d'augmenter le niveau des connaissances des communautés sur les droits humains.

L'accompagnement des femmes en matériel et équipement a permis de renforcer leur pouvoir économique à travers l'amélioration de leur revenu. Les actions de prise en charge des enfants victimes de traite ont stabilisé les jeunes vulnérables à travers leur réinsertion socioprofessionnelle. Pour ce qui concerne les actions relatives à la promotion de la scolarisation des enfants à travers la création des espaces enfances et de la dotation des fournitures scolaires aux enfants vulnérables, elles ont favorisé la préscolarisation et le maintien des enfants dans le système scolaire. La mobilisation des communautés autour des collèges ont amélioré la gestion participative de la vie scolaire à travers la dynamisation et l'implication des différents acteurs du système éducatif.

En dépit de toutes ces performances enregistrées, les questions de développement demeurent toujours préoccupantes au sein des communautés. Il convient donc de poursuivre les actions de protection des droits humains avec des stratégies innovantes.